

**ASSOCIATION CULTURELLE SOCIALE
ET SPORTIVE DU QUEYRAS**

Résidence le Grand Laus

05470 AIGUILLES

SOCIÉTÉ AUDIT CONSULTANT

59 Avenue André Roussin

13016 MARSEILLE

Objet : Lettre d’Affirmation

Exercice clos au 31/12/2022

Aiguilles, le 3 mars 2023

Cette lettre vous est adressée en application de vos normes d’exercice professionnel dans le cadre de vos contrôles relatifs à l’Audit des comptes annuels de l’Association afférent à l’exercice clos le 31 décembre 2022 (ci-après « Les États Financiers »). Ces comptes font apparaître à cette date des fonds associatifs de 1 040 502 €, y compris un bénéfice de 2 094 €.

En tant que responsable de l’établissement des États Financiers, et du contrôle interne afférent à leur préparation, nous vous confirmons ci-après, en toute bonne foi et au mieux de notre connaissance, les informations et affirmations qui vous ont été fournies dans le cadre de votre mission.

1. Les États Financiers ont été établis de manière régulière et sincère, pour donner une image fidèle de la situation financière et du résultat de l’Association conformément aux règles et principes comptables français.
2. Des contrôles destinés à prévenir et détecter les erreurs et les fraudes ont été conçus et mis en œuvre.
3. Nous avons pris connaissance de l’État, joint en annexe, qui indique l’absence d’anomalies non corrigées.
4. A ce jour, nous n’avons connaissance d’aucun évènement, autre que ceux déjà pris en compte, survenu depuis la date de clôture de l’exercice et qui nécessiterait un traitement comptable dans les États Financiers ou une mention dans l’annexe et/ou dans le rapport financier.

5. Nous avons mis à votre disposition :

- Tous les livres comptables, les États annexes et documents financiers afférents à la comptabilité ;
- Tous les contrats ayant ou pouvant avoir une incidence significative sur les États Financiers ;
- Tous les procès-verbaux des Assemblées Générales et de réunions des organes sociaux tenues au cours de l'exercice et jusqu'à la date de cette lettre.

6. Nous n'avons connaissance d'aucun rapport, avis ou position émanant d'organismes de contrôle ou de tutelle dont le contenu pourrait avoir une incidence significative sur la présentation et les méthodes d'évaluation des États Financiers.

7. Nous vous avons fait part de notre appréciation sur le risque que les États Financiers puissent comporter des anomalies significatives résultant de fraudes.

Nous n'avons pas connaissance de :

- a. Fraudes suspectées ou avérées et impliquant la Direction, des employés ayant un rôle clé dans le dispositif de contrôle interne ou d'autres personnes dès lors que la fraude est susceptible d'entraîner des anomalies significatives dans les États Financiers ;
- b. Allégations de fraude susceptibles d'avoir un impact sur les États Financiers, portées à notre connaissance par des employés, d'anciens employés, des analystes, des régulateurs ou d'autres personnes.

8. Nous avons appliqué, au mieux de notre connaissance, les textes légaux et réglementaires. Des procédures ont été conçues et mises en œuvre dans l'entité, visant à garantir le respect de ces textes légaux et réglementaires. Nous n'avons pas connaissance de cas de non-respect susceptible de conduire à des anomalies significatives dans les États Financiers.

9. Les principales hypothèses retenues pour l'établissement des estimations comptables reflètent nos intentions et la capacité de l'Association, à ce jour, à mener les actions envisagées.

10. Toutes les opérations de l'exercice et toutes les conséquences financières de tout accord/contrat ont été enregistrées et correctement traduites dans les États Financiers, y compris le cas échéant dans l'état des éléments hors-bilan.

Il n'existe aucun(e) :

- a. Accords conclus avec des établissements financiers et susceptibles de restreindre les disponibilités de l'Association ou ses lignes de crédit (notamment clauses de type « covenant » ou « trigger event ») ;
- b. Transactions avec des entités ad hoc ;
- c. Engagements de rachats d'actifs précédemment cédés ;
- d. Tout autre accord sortant du cadre des opérations normales de l'Association (et notamment les conventions réglementées).

11. Tous les passifs dont nous avons connaissance sont inclus dans les États Financiers. Nous avons soigneusement examiné, en liaison avec nos conseils juridiques et/ou nos avocats, les divers éléments de nos engagements, passifs éventuels relatifs notamment aux aspects environnementaux et sociaux, procès en cours, déclarations fiscales non prescrites ainsi que toute poursuite judiciaire ou affaire contentieuse et nous considérons que les provisions et indications complémentaires figurant à ce titre dans nos États Financiers reflètent la situation future estimée la plus probable en cohérence avec les décisions prises ou les actions envisagées.
12. L'Association s'est acquittée en tous points de ses obligations contractuelles, susceptibles, en cas de non-respect, d'affecter les États Financiers de façon significative (bilan ou engagement).
13. Nous n'avons ni projet, ni intention de restructuration, de réorganisation ou de cession, autre que ceux qui sont déjà pris en compte dans les États Financiers, de nature à affecter sensiblement la valeur comptable ou le classement des actifs et passifs ou nécessitant une information dans l'annexe aux États Financiers et/ou dans le rapport financier.
14. Toutes les informations comptables et financières adressées ou mises à la disposition des membres à l'occasion de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les États Financiers vous ont été communiquées conformément au Code de Commerce.
15. Toutes les informations entrant dans le champ d'application des conventions réglementées vous ont été communiquées conformément au Code de Commerce.

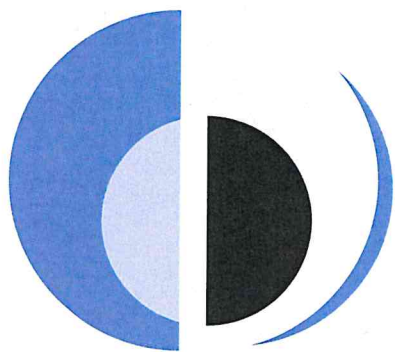
Le trésorier
Marc Desrousseaux



ASSOCIATION CULTURELLE SOCIALE
ET SPORTIVE DU QUEYRAS
Centre Social
Bât le Grand Laus - 05470 AIGUILLES
Tél. : 04 92 46 82 55
Association loi 1901 N° 33/82
- Siret 387 463 938 00044

Le Président

Jean-Pierre Seron



**AUDIT
CONSULTANT**

**ASSOCIATION CULTURELLE SOCIALE
ET SPORTIVE DU QUEYRAS**

Résidence Le Grand Laus
05470 AIGUILLES

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31/12/2022

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2022

A l'assemblée générale de l'ASSOCIATION CULTURELLE SOCIALE ET SPORTIVE DU QUEYRAS

I) Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ASSOCIATION CULTURELLE SOCIALE ET SPORTIVE DU QUEYRAS relatifs à l'exercice clos le 31/12/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre entité à la fin de cet exercice.

II) Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

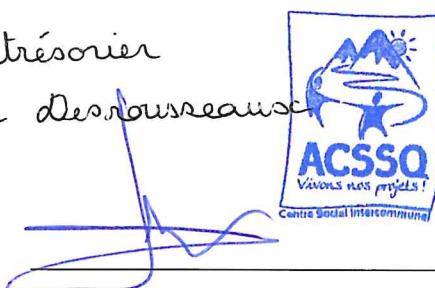
Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2022 à la date d'émission de notre rapport.

Le trésorier
Marc Desbrousseau



ASSOCIATION CULTURELLE SOCIALE
ET SPORTIVE DU QUEYRAS
Centre Social
Bât le Grand Laus - 05470 AIGUILLES
Tél. : 04 92 46 82 55
Association loi 1901 N° 33/82
- Siret 387 403 938 00044

Le président
Jean-Pierre Seron

III) Justification des appréciations

en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV) Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres.

V) Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'entité relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Le trésorier
Marc Desrousseaux



ASSOCIATION CULTURELLE SOCIALE
ET SPORTIVE DU QUEYRAS
Centre Social
Bât le Grand Laus - 05470 AIGUILLES
Tél. : 04 92 46 82 55
Association loi 1901 N° 33/82
- Siret 387 463 938 00044

Le président
Jean-Pierre Seron

VI) Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport en fait partie intégrante.

Fait à MARSEILLE, le 03/03/2023

Le commissaire aux comptes

Pour AUDIT CONSULTANT

David CALVET

Le trésorier
Marc Desrousseaux

Le président
Jean-Pierre Seron



ASSOCIATION CULTURELLE SOCIALE
ET SPORTIVE DU QUEYRAS
Centre Social
Bât le Grand Laus - 05470 AIGUILLES
Tél. : 04 92 46 82 55
Association loi 1901 N° 33/82

- Siret 387 463 938 00044

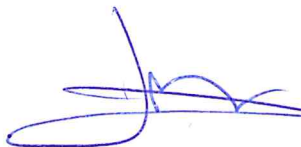
ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux Comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le trésorier
Marc Desrousseaux



ASSOCIATION CULTURELLE SOCIALE
ET SPORTIVE DU QUEYRAS
Centre Social
Bât le Grand Laus - 05470 AIGUILLES
Tél. : 04 92 46 82 55
Association loi 1901 N° 33/82
- Siret 387 463 938 00044

Le président
Jean-Pierre Seron



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	15 353	15 353				
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage	749 703	400 989	348 714	367 551	18 837	5.12
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>						
	Immobilisations financières (1)						
	Participations et Créances rattachées	200		200	200		
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres	1 660		1 660	1 660		
	Total I	766 916	416 342	350 574	369 411	18 837	5.10
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	134 936		134 936	82 924	52 013	62.72
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	130 498		130 498	117 904	12 595	10.68
	Valeurs mobilières de placement	413 901		413 901	439 431	25 530	5.81
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	193 623		193 623	167 639	25 984	15.50
	Charges constatées d'avance (2)	499		499	837	338	40.37
	Total II	873 458		873 458	808 734	64 724	8.00
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecart de conversion actif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 640 374	416 342	1 224 032	1 178 145	45 887	3.89

Le trésorier
Marc Desrousseaux



ASSOCIATION CULTURELLE SOCIALE
ET SPORTIVE DU QUEYRAS
Centre Social
Bât le Grand Laus - 05470 AIGUILLES
Tél. : 04 92 46 82 55
Association loi 1901 N° 33/82
- Siret 387 463 938 00044

Le président
Jean-Pierre Seron

(Signature)

AUDIT CONSULTANT
59 Avenue André Roussin
13016 MARSEILLE
Tél. 04 92 51 28 09 - Fax 04 92 53 67 65
S.A.R.L. au capital de 40 020 €
RCS MARSEILLE 353 199 827 - FR 32 353 199 827 00060

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros %	
FONDS PROPRES	Fonds propres				
	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
FONDS DÉDIÉS	Réserves pour projet de l'entité				
	Autres				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	2 094	1 440	654	45.44
	Situation nette (sous total)	23 066	20 972	2 094	9.98
	Fonds propres consommables				
	Subventions d'investissement	307 551	337 009	29 458	8.74
	Provisions réglementées	709 884	709 884		
	Total I	1 040 502	1 067 866	27 364	2.56
	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
PROVISIONS	Fonds dédiés				
	Total II				
	Provisions pour risques				
PROVISIONS	Provisions pour charges	47 195	60 920	13 725	22.53
	Total III	47 195	60 920	13 725	22.53
DETTES (I)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	14 287		14 287	
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	50 071	16 057	34 013	211.82
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	26 239	19 808	6 431	32.47
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	27 287	8 526	18 760	220.03
	Instruments de trésorerie				
	Produits constatés d'avance	18 452	4 967	13 485	271.46
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	Total IV	136 335	49 359	86 976	176.21
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		1 224 032	1 178 145	45 887	3.89

AUDIT CONSULTANT
59 Avenue André Roussin
13016 MARSEILLE
Tél. 04 92 51 28 00 - Fax 04 92 53 67 65
S.A.R.L. - Capital de 40 020 €
RCS MARSEILLE 355 196 827 - FR 82 953 196 827 00060

Le trésorier
Marc Desrousseaux

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques



ASSOCIATION CULTURELLE SOCIALE
ET SPORTIVE DU QUEYRAS

Centre Social
Bât le Grand Laus - 05470 AIGUILLES
Tél. : 04 92 46 82 55
Association loi 1901 N° 133883
- Siret 387 463 938 00044

44 391

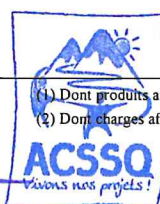
Le président
Jean-Pierre Seron

COMPTE DE RESULTAT

Produits d'exploitation (1)		
Cotisations	138 406	96 869
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
Ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service		
Parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	708 108	674 590
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	28 264	12 746
Utilisations des fonds dédiés		7 500
Autres produits	879	743
Total I	875 658	792 448
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	309 462	249 572
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	19 790	17 667
Salaires et traitements	411 034	373 363
Charges sociales	101 456	89 056
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	41 116	42 622
Dotations aux provisions		34 148
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	28 759	21 285
Total II	911 618	827 713
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	35 960	35 265

AUDIT CONSULTANT
59 Avenue André Roussier
13008 MARSEILLE
Tél. 04 92 51 28 08
Fax 04 92 53 67 65
S.A.R.L. au capital de 40 000 €
RCS MARSEILLE 999 196 827
N° 92 353 196 827 00060

Le trésorier
Jean Desrousseaux



ASSOCIATION CULTURELLE SOCIALE
ET SPORTIVE DU QUEYRAS
Bat le Grand Laus - 05470 AIGUILLES
Tél. : 04 92 46 82 55
Association loi 1901 N° 33/82

Le président
Jean-Pierre Seron

COMPTE DE RESULTAT

AUDIT CONSULTANT
59 Avenue André Roussel
13016 MARSEILLE
Tél. 04 92 51 29 09
S.A.R.L. au capital de 40 020 €
RCS MARSEILLE 353 196 827 - FR 82 353 196 827 00060
Exercice N-1
31/12/2021 12
53 67 65

Produits financiers		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 310	2 532
Total III	1 310	2 532
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	82	
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV	82	
2. Résultat financier (III-IV)	1 228	2 532
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	34 732	32 733
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	7 445	10 725
Sur opérations en capital	30 941	34 955
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	327	2 250
Total V	38 713	47 930
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	1 887	13 757
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total VI	1 887	13 757
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	36 826	34 173
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I+III+V)	915 681	842 910
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	913 587	841 470
5. EXCEDENT OU DEFICIT	2 094	1 440

Le trésorier
Marc Desrousseaux



**ASSOCIATION CULTURELLE SOCIALE
ET SPORTIVE DU QUEYRAS**

Centre Social
Bât le Grand Laus - 05470 AIGUILLES
Tél. : 04 92 46 82 55

Association loi 1901 N° 33/82
- Siret 387 463 938 00044

Le président
Jean-Pierre Seron

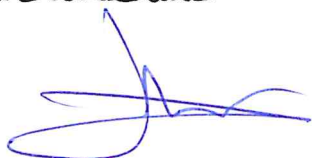
Association ASSO CULTURELLE SOCIALE ET SPORTIVE DU

303 Route de la Chalp
Le Grand Laus
05470 Aiguilles

AUDIT CONSULTANT
59 Avenue André Roussin
13016 MARSEILLE
Tél. 04 92 51 28 09 - Fax 04 92 53 67 67
S.A.R.L. au capital de 40 020 €
RCS MARSEILLE 854 198 627 - FR 82 854 198 627 0008

ANNEXE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

Le trésorier
Marc Desrousseaux



Le président
Jean-Pierre Seron



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

AUDIT COMPTABLE
59 Avenue André Roussin
13016 MARSEILLE
Tél. 04 92 51 28 09 - Fax 04 92 53 07 00
S.A.R.L. au capital de 40 000 €
RCS MARSEILLE 353 196 627 - FR 32 353 196 627 0001

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 224 032.17 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 875 657.78 Euros et dégageant un excédent de 2 093.99 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Le trésorier
Marc Desrousseaux



ASSOCIATION CULTURELLE SOCIALE
ET SPORTIVE DU QUEYRAS
Centre Social
Bât le Grand Laus - 05470 AIGUILLES
Tél. : 04 92 46 82 55
Association loi 1901 N° 33/82
- Siret 387 463 938 00044

Le président
Jean-Pierre Seron

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

AUDIT CONSULTANT
59 Avenue André Roussin
13016 MARSEILLE
Tél. 04 92 51 28 09 Fax 04 92 53 67 65
S.A.R.L. au capital de 40 020 €
RCS MARSEILLE 354 196 627 - FR 32 393 196 627 00060

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	15 353		11 117
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	42 321		31 570
Installations générales agencements aménagements divers	487 000		21 960
Matériel de transport	95 671		65 545
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	102 432		36 411
Immobilisations corporelles en cours			297 466
TOTAL	727 424		452 952
Autres participations	200		
Prêts, autres immobilisations financières	1 660		590
TOTAL	1 860		590
TOTAL GENERAL	744 637		464 659

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		11 117	15 353	15 353
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		31 570	42 321	42 321
Installations générales agencements aménagements divers		21 960	487 000	487 000
Matériel de transport		49 190	112 025	112 025
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		30 486	108 357	108 357
Immobilisations corporelles en cours		297 466		
TOTAL		430 672	749 703	749 703
Autres participations			200	200
Prêts, autres immobilisations financières		590	1 660	1 660
TOTAL		590	1 860	1 860
TOTAL GENERAL		442 380	766 916	766 916

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	15 353	6 985	6 985	15 353
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	42 429	7 768	7 768	42 429
Installations générales agencements aménagements divers	131 559	58 742	24 663	165 638
Matériel de transport	93 406	24 691	22 258	95 839
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	92 478	4 604		97 082
TOTAL	359 873	95 805	54 689	400 989
TOTAL GENERAL	375 226	102 789	61 673	416 342

Le trésorier
Marc Desrousseaux



ASSOCIATION CULTURELLE SOCIALE
ET SPORTIVE DU QUEYRAS
Centre Social
Bât le Grand Laus - 05470 AIGUILLES
Tél. : 04 92 46 82 55
Association loi 1901 N° 33/82
- Siret 387 463 938 00044

Le président
Jean-Pierre Seron

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Dotations et reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	6 985			
Instal.techniques matériel outillage indus.	7 768			
Instal.générales agenc.aménag.divers	58 742			
Matériel de transport	24 691			
Matériel de bureau informatique mobilier	4 604			
TOTAL	95 805			
TOTAL GENERAL	102 789			

AUDIT CONSULTANT
50 Avenue André Roussier
13016 Marseille
Tél. 04 92 51 26 00
Fax 04 92 53 67 65
RCS Marseille 199 827 00060

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions réglementées	709 884				709 884
TOTAL	709 884				709 884

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	46 920		13 725		33 195
Impôts	14 000				14 000
TOTAL	60 920		13 725		47 195

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	327		327		
TOTAL	327		327		
TOTAL GENERAL	771 131		14 052		757 079

Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles			13 725 327		
---	--	--	---------------	--	--

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	129 165
Total	129 165

Le trésorier
Marc Desrousseaux

[Signature]



ASSOCIATION CULTURELLE SOCIALE
ET SPORTIVE DU QUEYRAS
Centre Social
Bât le Grand Laus - 05470 AIGUILLES
Tél. : 04 92 46 82 55
Association loi 1901 N° 33/82
- Siret 387 463 938 00044

Le président
Jean-Pierre Seron

[Signature]

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

AUDIT CONSULTANT
59 Avenue André Roussin
13016 MARSEILLE
Tél. 04 92 51 25 09 - Fax 04 92 53 67 65
S.A.R.L. au capital de 40 020 €
RCS MARSEILLE 383 196 827 - FR 82 353 196 827 00060

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	856
Dettes fiscales et sociales	7 593
Autres dettes	22 724
Total	31 173

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
La provision pour charge a été comptabilisée au titre de cet exercice.

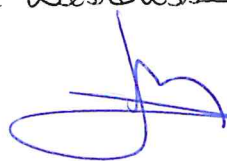
Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	51 940
35 à 44 ans	21 à 30 ans	10 601
moins de 35 ans	plus de 30 ans	16 426
Engagement total		78 967

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- turn over faible

Le trésorier
Marc Desrousseaux



ASSOCIATION CULTURELLE SOCIALE
ET SPORTIVE DU QUEYRAS
Centre Social
Bât le Grand Laus - 05470 AIGUILLES
Tél. : 04 92 46 82 55
Association loi 1901 N° 33/82
- Siret 387 463 938 00044

Le président
Jean-Pierre Seron

